

SAINT-BRICE MAGAZINE

FESTIVAL DES LOISIRS À LA PÊCHE AUX ACTIVITÉS



Le budget de la Ville p. 4 Cérémonie commémorative du 8 mai p. 7
Le service Éducation et famille p. 10 La Ville à l'honneur p. 14

AGENDA

POUR EN SAVOIR PLUS

saintbrice95.fr

MAI

08

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Voir en page 7

08 & 15

TOMBOLA DU MARCHÉ

Voir en page 8

10

FAITES DU VIDE !

L'ODER ramasse gratuitement vos objets utilisables sur simple appel au 0139643987 ou 52 46 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Ils seront vendus ensuite à la brocante à Montmorency.

12

RÉUNION D'INFORMATION D'AIDE AUX MALADES DE L'ALCOOL

Organisée par l'association Les Amis sans alcool
De 19 h 30 à 20 h 30, salle de l'Orangerie
Rens. au 06 70 67 95 29 ou amissansalcool@yahoo.fr

13-27

EXPOSITION COMICS

DC Comics, 75 ans d'aventures.
Entrée libre du lundi au samedi de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h, espace Paul Éluard du CCS Lionel Terray
Rens. au 01 39 33 01 90

14 & 16-17

BROCANTE DE L'ODER

La plus grande brocante caritative d'Île-de-France.
Jeudi 14 mai de 9 h à 18 h 30, samedi 16 et dimanche 17 mai de 10 h à 18 h 30
12 bis av. Victor Hugo à Montmorency

15

GALA DE DANSE

Organisé par ABC danse tempo.
À 20 h, TOPF Silvia Monfort
Réservation au 06 33 28 95 98 ou billetterie sur place

16

VISITE DE QUARTIER

Parcours : les rues comprises entre la rue du Mont de veine et l'avenue de la Division Leclerc, entre la rue de la Planchette et la rue du Pont au Coq
À 10 h, départ à l'angle de la rue de la Planchette / rue du Mont de veine

16 & 17

COMMÉMORATION

Organisées par l'Association Portugal du Nord au Sud.
Journées de prières et solidarité pour les chrétiens d'Irak et d'Orient sous le haut patronage de Notre Dame de Fatima.
Samedi : de 20 h à 21 h 30, église Chaldéenne Saint-Thomas
Dimanche : à partir de 9 h 30, église de Saint-Brice
Rens. au 06 71 26 57 65

17

COMPÉTITION DE GYMNASTIQUE DES BENJAMINES

À partir de 8 h 30, gymnase du COSEC
Rens. au 01 39 90 38 23

19

RELAXATION MUSICALE POUR LES FUTURES MAMANS

De 14 h 30 à 15 h 30, auditorium du CCS Lionel Terray
Rens. et réservation au 01 39 33 01 85

21

AUDITIONS DES ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE

À 19 h, salle Berlioz du CCS Lionel Terray
Rens. et réservation au 01 39 33 01 85

23

PLANÈTE COMICS : CONFÉRENCE-RENCONTRE, VENTES DE COMICS ET CONCERT

Avec la présence de l'auteur Xavier Fournier.
De 14 h à 18 h, espace Paul Éluard du CCS Lionel Terray
Rens. et réservation au 01 39 33 01 90

29

FÊTE DES VOISINS

Voir en page 8



30

RENCONTRE PARENTS/ASSISTANTES MATERNELLES

Voir en page 6

FÊTE MONDIALE DU JEU

Les Comics s'invitent dans le jeu.
De 10 h à 18 h, ludothèque Bernard Tronchet
Rens. au 01 30 18 95 40

FESTIVAL DES LOISIRS

Voir en page 13

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE

Finales des championnats jeunes.
À partir de 9 h, gymnase Lionel Terray
Rens. au 06 69 05 73 29

PROMENADE-DÉCOUVERTE DE PRINTEMPS

Parcours de 2 h 30 organisé par les Amis du vieux Saint-Brice.
Départ à 14 h 45, parvis de l'église place Gallieni
Rens. au 01 39 90 53 77

À LA DÉCOUVERTE DE FÉCAMP

L'Union nationale des combattants organise une journée à Fécamp
Tarif : 70 €
Rens. au 06 29 54 63 50 ou 06 62 21 77 04

31

11^E RANDONNÉE DES VERGERS

Organisée par Marche et détente à Saint-Brice.
Parcours entre ville et forêt de 10, 15 et 20 km. Départ : salle du Chevalier Saint-George entre 8 h et 10 h 30.
Participation : 3 €
Rens. au 06 76 33 10 24 ou 01 39 90 42 95

8^E CONFÉRENCE SUR L'ART CONTEMPORAIN

« Autant en emporte le temps : aimer à contretemps »
À 15 h 30, auditorium du CCS Lionel Terray
Rens. au 01 39 33 01 90

JUIN

01-10

LUIS DE CAMÕES

Exposition retraçant le parcours de l'écrivain.
Du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, CCS Lionel Terray
Rens. au 01 39 33 01 90

02

BARBECUE DANSANT

Organisé par le CCAS pour les + de 60 ans.
Tarifs : 15 €/Saint-Briens
20 €/Hors commune
De 12 h à 18 h, salle des fêtes Le Palladium
Rens. au 01 34 29 42 16

SOMMAIRE

4-9

ACTUALITÉS

Le budget de la ville est voté
Élections : merci aux scrutateurs
3^e rencontre parents/assistantes
maternelles

Cérémonie commémorative
du 8 mai 1945

Gagnez des bons d'achat
au marché avec sa tombola

Entre voisins, on fait la fête !

Les classes de découverte, à la ferme,
à la montagne...

10-12

GRAND ANGLE

Petite enfance, enfance, scolaire...
quels services offre la Ville ?

Portrait croisé de trois animateurs
des activités TAP



4



7

13-14

ACTUALITÉS

Préparez les vacances de vos enfants
avec le F^eestival des loisirs

La Ville à l'honneur

15

INTERCO

1^{er} janvier 2016 : la CCOFF
et la CAVAM fusionnent

16-18

RETOUR SUR

Les événements de mars et avril

19

VIE POLITIQUE / PRATIQUE



14



13

ÉDITO



Un parfum d'été

L'été arrive et les beaux jours aussi. Il est temps de recharger les batteries épuisées par l'hiver.

Ce mois-ci, beaucoup d'événements à noter dans votre agenda, tant au niveau de la jeunesse que de la culture !

Commençons par le F^eestival des loisirs qui, comme chaque année, permet aux petits et grands de s'amuser tout en prenant connaissance des activités proposées par la Ville cet été. Nous vous y attendons nombreux !

Nous vous invitons également à suivre les manifestations « Planète Comics », liées aux Super-Héros et orchestrées par le service Culturel avec, entre autres, la Fête mondiale du jeu à la ludothèque Bernard Tronchet le samedi 30 mai.

Je tenais à vous informer que la Ville a obtenu sa 1^{ère} fleur au concours des villes et villages fleuris, prix remis lors du Salon des Maires d'Île-de-France. C'est pour nous une grande fierté d'être récompensé de nos efforts pour embellir notre commune.

Je vous souhaite un excellent mois de mai.

Votre maire,
ALAIN LORAND

SAINT-BRICE MAGAZINE

HÔTEL DE VILLE : 14 RUE DE PARIS 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL. : 01 34 29 42 00

Directeur de la publication : Alain Lorand / **Directeur de la rédaction :** Matthieu Pariot
Rédaction/photos : Sandrine Fanelli, Sophie Hay, Kathaleen Wery (service Communication), RDVA (S. Brianchon, L. Drouin)

Publicités : ESER, Mike Ouaki au 06 59 23 23 43 ou contact@eser.fr

Conception-réalisation : RDVA au 01 34 12 99 00 / **Tirage :** 6 400 exemplaires / Dépôt légal à parution

Site internet : www.saintbrice95.fr / **Courriel :** servicecommunication@saintbrice95.fr

Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/villedesaintbricesousforet

Couverture : © Ville de Saint-Brice-sous-Forêt

La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.

Pour contacter la rédaction, service communication au 01 34 29 42 56/73 ou servicecommunication@saintbrice95.fr



“

« Ce qui est bon pour la ruche est bon pour l'abeille »

Marc Aurèle,
empereur romain (121-180)

FINANCES

UNE NOUVELLE DONNE BUDGÉTAIRE FACE À LA RÉDUCTION DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Comme la plupart des communes de taille moyenne, Saint-Brice doit adapter ses finances aux importantes réductions des dotations et subventions versées par l'État avec un double objectif : continuer à investir, sans augmenter les impôts communaux.



Dans toutes les communes de France, l'élaboration des budgets 2015 a viré au casse-tête avec obligation pour les collectivités locales de contenir leurs dépenses de fonctionnement... au risque de devoir augmenter les impôts ou de réduire l'investissement. À Saint-Brice, ni l'un ni l'autre : on a fait le choix des économies de fonctionnement, sans doute le plus difficile à mettre en œuvre pour deux raisons.

Première raison : la plus grosse part du budget de fonctionnement est consacrée aux dépenses de personnel. Même en arrêtant de recruter, ces dépenses augmentent généralement de l'ordre de 3 % par an par la revalorisation des carrières des agents (ancienneté, évolution de grade, etc.) et des cotisations sociales que l'État décide à la place des communes.

Le choix de Saint-Brice : stabilité absolue des dépenses de personnel, à l'euro près.

Deuxième raison : le budget est déjà dimensionné au plus serré au niveau des

dépenses de fonctionnement avec des dépenses incontournables : assurances, carburants, chauffage, électricité, entretien des bâtiments, fournitures, etc. Comme pour le budget d'un ménage, ces dépenses sont souvent liées à la conjoncture et évoluent généralement plus vite que l'inflation.

Le choix de Saint-Brice : hausse de 1,70 % des charges générales pour tenir compte des hausses de prix des fournisseurs.

DES ÉCONOMIES CHOCS

Même si elles ne représentent en valeur que quelques dizaines de milliers d'euros, certaines économies décidées cette année ont valeur de symbole.

L'idée est simple : organiser tous les deux ans des événements qui avaient lieu auparavant chaque année tels que :

- la **Fête de la musique** qui aura lieu en juin prochain,
- le **spectacle pyrotechnique du 14 juillet** qui sera tiré en juillet 2016,
- la **cérémonie des vœux du maire** : prochain rendez-vous en janvier 2017 !

QUELQUES CHIFFRES

Ça baisse

- Les fournitures administratives : - 23,44 %
- Les fêtes et cérémonies : - 15,34 %
- Les frais de carburants : - 12,5 %
- Les publications : - 3,50 %
- L'achat d'électricité : - 2,15 %
- Le contingent au service d'incendie : - 0,25 %



C'est stable

- Les dépenses de personnel : 8 966 000 €
- Le budget du CCAS : 500 000 €
- Les subventions aux associations : 295 950 €
- Les taux d'imposition communaux : taxe d'habitation 15,11 % et foncier bâti 19,82 %



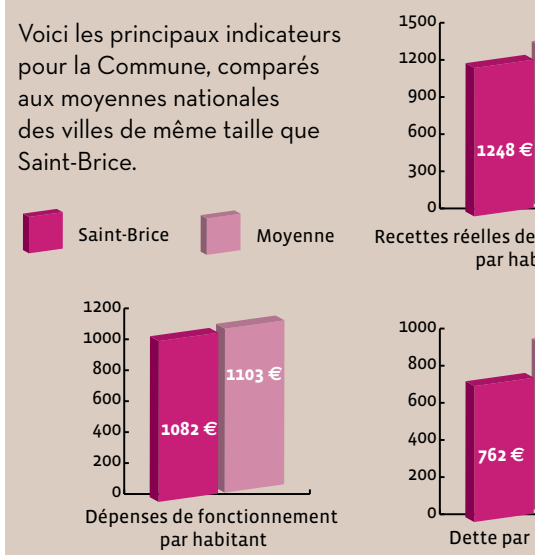
Ça augmente

- Les frais de nettoyage des locaux : + 2,45 %
- Les frais de maintenance divers : + 9,4 %
- Les primes d'assurance : + 33 %



BUDGET, COMPARER POUR JUGER

Voici les principaux indicateurs pour la Commune, comparés aux moyennes nationales des villes de même taille que Saint-Brice.



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2015

Le budget 2015 est typiquement un budget de début de mandat, en baisse par rapport aux précédents exercices avec **5 millions d'euros** engagés pour les entretiens courants du patrimoine et le lancement de projets d'équipements. Parmi les principaux investissements programmés :

- la restauration de la façade de l'église : **200 000 €**
- la réhabilitation de la maison Diana, rue de Paris (création d'une micro crèche et de logements) : **385 000 €**



- la première tranche des travaux d'aménagement du futur Hôtel de Ville à la maison Guérin : **440 000 €**



- les travaux d'aménagement de la rue de l'Église et de ses abords : **511 000 €**



À noter également :

- la réalisation du réseau fibre optique : **170 000 €**



- l'entretien des bâtiments publics : **179 000 €**
- l'entretien de la voirie : **466 000 €**
- des acquisitions foncières : **597 000 €**
- l'entretien et l'accessibilité des écoles : **542 000 €**



La Commune vient de boucler sa Programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) portant sur un budget total de **13,4 millions d'euros** comprenant notamment la création d'une nouvelle bibliothèque, la création du nouvel Hôtel de Ville à la Maison Guérin, le restaurant scolaire Jules Ferry, la finition de la rue de l'Église et des abords et la création d'une structure pour la jeunesse. Ce programme permettra de répartir les dépenses sur cinq ans à raison de 3 millions d'euros par an pour les travaux neufs, auxquels s'ajoute environ 1 million par an pour les travaux d'entretien du patrimoine.

Il sera toutefois nécessaire de recadrer ce PPI prévisionnel dans le temps et financièrement, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, mais aussi en fonction des subventions que la Ville pourra obtenir, sachant que celles-ci sont de plus en plus rares.

LE MOT DE L'ÉLU

“ Quel est le principal message à passer à propos de ce budget ?

Nous n'augmentons pas les taux d'imposition pour la 5^e année consécutive, et ce, malgré les importantes baisses de nos dotations de l'État. Nous continuons à appliquer une gestion de « bon père de famille », efficace et rigoureuse.

Concernant les baisses de dotations, Saint-Brice est-elle fortement pénalisée ?

En 2015, nous perdons encore 380 000 euros de recettes annuelles. C'est beaucoup. D'autre part, on sait que cette baisse sera reconduite en 2016, puis en 2017. Nous ne pouvons pas rester dans une logique d'économies ponctuelles, mais de baisse durable des dépenses de fonctionnement pour adapter le budget à cette nouvelle configuration.

Les économies sur les dépenses de fonctionnement sont-elles la seule solution pour compenser ces baisses de dotations ? Il n'y a pas d'autre voie ?

Si une : augmenter massivement les impôts locaux. Mais nous ne le ferons pas. Nous avons prouvé, depuis dix ans, qu'il était possible de faire aussi bien sans forcément dépenser plus. Nous restons dans cette logique.

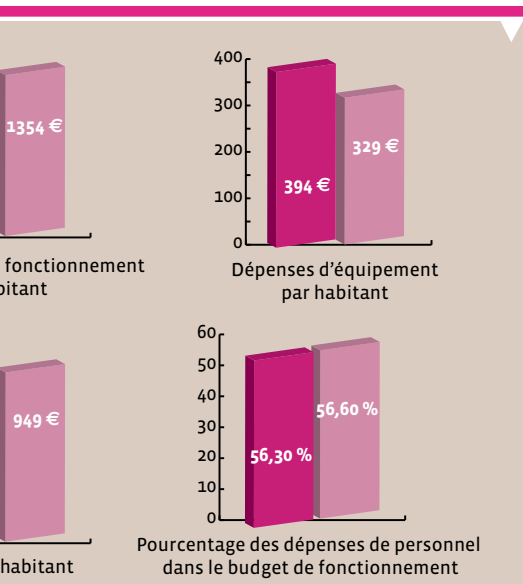
Vous dites ne pas vouloir augmenter les impôts, mais d'un autre côté, ce sont les tarifs tels que ceux des cantines qui augmentent ?

Ils augmentent de manière modique mais, c'est vrai, plus que les années précédentes. Globalement, la Commune paie 50 % du prix du repas et les familles, les 50 % restants, avec des tarifs modulés en fonction de leurs revenus. Nous tendrons vers de nouvelles modalités avec un financement à hauteur maximum de 60 % par les familles et 40 % par la Commune, tout en élargissant les tranches tarifaires pour permettre aux familles ayant les revenus les plus faibles de ne pas être pénalisées. En résumé, nous allons vers un rééquilibrage entre ce qui est demandé aux contribuables et ce qui est demandé aux usagers de certains services.



Patrick Baldassari

Adjoint au maire chargé des Finances



PETITE ENFANCE

DEUX RENDEZ-VOUS POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA RECHERCHE D'UNE ASSISTANTE MATERNELLE

Les 3^e et 4^e rencontres parents/assistantes maternelles se tiendront en mai et juin, un rendez-vous incontournable pour les parents en quête d'un mode d'accueil pour leur futur bébé.

En 2014, le service de l'Éducation et de la famille proposait un nouvel accompagnement à destination des futurs parents en recherche d'une assistante maternelle.

Les rencontres parents/assistantes maternelles ont lieu au Relais assistantes maternelles (RAM) ponctuellement le samedi matin. Elles ont pour objectif de faciliter la mise en relation entre l'offre d'accueil des assistantes maternelles et la demande d'accueil des familles, de compléter la recherche habituelle en délivrant une information sur les aides financières existantes, les démarches administratives liées à l'embauche d'une assistante maternelle et sur le fonctionnement du relais. Ainsi, lors des deux premières rencontres en 2014, 45 places d'accueil étaient proposées. La venue de 26 parents a donné lieu à l'accueil de 17 enfants.

Ce premier contact a permis aux parents d'identifier le RAM comme un pôle d'informations, d'accompagnement et de soutien dans leur rôle d'employeur.

Si vous êtes parent ou futur parent, vous pourrez consulter les offres disponibles chez les assistantes maternelles les samedis 30 mai et 13 juin.

Attention : ces rencontres ne donneront pas lieu à un entretien de recrutement le jour même.

Samedis 30 mai et 13 juin
de 9 h à 13 h
RAM L'Amaryllis
Rens. au 01 30 18 95 44
Direction de l'Éducation
et de la famille :
01 34 29 42 30



ÉLECTIONS

MERCI AUX SCRUTATEURS

Une élection se termine, mais d'autres se profilent. Voter est un droit, mais également un devoir civique. Vous pouvez également participer au dépouillement des votes le soir, après la clôture du scrutin.



20 h*! Le président constate publiquement l'heure de clôture du scrutin. Le dépouillement peut alors débuter. Mais pour cela, le président a dû solliciter tout au long de la journée des électeurs pour leur propo-

ser de venir participer au dépouillement et ainsi être scrutateur.

QUEL EST LE RÔLE D'UN SCRUTATEUR ?

L'urne ouverte, les enveloppes, ainsi que les bulletins sans enveloppe, sont comptabilisés et répartis par cent dans des enveloppes dites de centaine. Ces dernières sont cachetées et signées par les membres du bureau de vote. Elles sont réparties entre les tables de dépouillement composées de quatre scrutateurs.

Un scrutateur ouvre les enveloppes de vote, une à une, déplie le bulletin et le passe à un autre qui le lit à voix haute et intelligible. Les noms portés sur les bulletins sont relevés sur des feuilles préparées à cet effet et par au moins deux scrutateurs.

À la fin du dépouillement, ils signent les feuilles de pointage et les remettent aux membres du bureau, ainsi que les bulletins

et enveloppes dont la validité leur a paru douteuse ou a été contestée par des électeurs ou des délégués des candidats. Leur participation s'arrête là. Le procès-verbal, retraçant le déroulement des opérations, est rédigé par le secrétaire du bureau dans la salle de vote et le résultat est proclamé en public par le président, puis affiché.

MERCI À VOUS

Le maire Alain Lorand remercie tous les Saint-Briciens qui ont bien voulu donner de leur temps pour les élections départementales qui ont eu lieu les 22 et 29 mars derniers et vous encourage à renouveler votre participation pour les prochaines élections régionales qui se tiendront en fin d'année.

** Fin des scrutins en Ile-de-France à 20 h.*

Service Élections, accueil de la mairie
Rens. au 01 34 29 42 00

COMMÉMORATION

8 MAI : TRANSMETTRE LE FLAMBEAU DE LA MÉMOIRE

La date du 8 mai, supprimée et à nouveau rendue fériée depuis le 2 octobre 1981, demeure pour chaque Français un jour du souvenir qui mit fin à la Seconde Guerre mondiale.



À Saint-Brice-sous-Forêt, la commémoration solennelle du 8 mai 1945 est un rendez-vous important de la vie locale. La Municipalité y associe comme chaque année, la population, les associations patriotiques et parfois les enfants des écoles communales, symboles de la transmission de la mémoire et des valeurs défendues par leurs glorieux aînés.

UN CONFLIT MONDIAL

De 1939 à 1945, la Seconde Guerre mondiale aura touché tous les continents et de très nombreux pays. De territoires occupés et annexés en territoires résistants puis libérés, ce conflit ne trouvera sa fin qu'avec une large coalition de pays belligérants, déterminés à combattre un régime totalitaire ayant causé la mort de millions d'êtres humains.

LA LIBERTÉ RETROUVÉE

Le 8 mai 1945 est le jour de la victoire des Forces alliées en Europe sur l'Allemagne nazie. L'armistice, officialisant l'acte de capitulation des forces combattantes, est signé dans une salle de classe de l'actuel lycée Franklin Roosevelt de Reims (51).

Après six années d'un conflit terrible où la France a connu ses heures les plus noires, notre continent fut libéré du joug de l'oppression grâce à la mobilisation de millions de combattants venus des quatre coins du monde : Anglais, Américains, Canadiens, Australiens, engagés volontaires des colonies métropolitaines... Amour de la patrie chevillé au corps, ils ont parfois fait le sacrifice de leur vie au nom de leur idéal, épris de justice et de liberté ! On se souvient alors de ces quelques mots inscrits sur le pick-up d'un vétéran américain : « *La liberté n'est jamais gratuite, quelqu'un a payé pour elle* ».

HOMMAGE SOLENNEL

Outre les instants de recueillement, la cérémonie du 8 mai, comme celle du 11 novembre, permet aux jeunes saint-briciens de prendre part à l'hommage de la Ville à ses « enfants » morts pour la France. À l'heure où les valeurs de la République et les bases de la démocratie sont menacées partout dans le monde, la présence des jeunes générations est essentielle dans ce type de cérémonies du souvenir car il favorise le rapprochement entre les générations, au travers de rencontres et

d'instants commémoratifs partagés, pour réellement transmettre le flambeau de la mémoire collective.

10 h : messe à l'église

11 h : départ en cortège vers le monument aux morts du parc de la mairie

11 h 15 : parc de la mairie - dépôt d'une gerbe, allocutions, minute de silence

QUE SIGNIFIE L'EXPRESSION « BRANLE-BAS DE COMBAT ? »

Cette expression est empruntée au langage de la marine. Au XVII^e siècle, les « branles » désignaient les hamacs qui faisaient office de lits aux marins. Le « branle-bas » correspondait à un signal émis sur le navire le matin, à la suite duquel chacun devait décrocher son hamac et nettoyer le bateau. Il existait également le signal « branle-bas de combat », émis lorsque le bateau allait être attaqué. Les marins devaient alors décrocher leur couchage pour pouvoir avoir plus de place lors de la bataille. Tout ceci se faisait le plus rapidement possible, donc dans l'agitation. C'est à partir du XIX^e siècle que l'expression a commencé à être employée au sens figuré, symbolisant alors un remue-ménage ou une agitation désorganisée.

EN BREF

PETITE ENFANCE

Fermetures

La halte-garderie L'Azuré et la crèche familiale L'Aurore seront fermées le vendredi 15 mai.

ÉLECTIONS

Mise à jour des informations des électeurs

Suite aux élections départementales de mars, certains électeurs ont fait part de changements sur leur situation (nom mal orthographié, changement d'adresse...). Pour que ces modifications soient prises en compte par le service Élections de la mairie, chaque électeur doit faire la démarche personnelle de confirmer sa demande en apportant les justificatifs nécessaires (justificatif de domicile, carte nationale d'identité...), soit à l'accueil de la mairie ou plus simplement par courriel. Nous rappelons que tout citoyen qui a perdu sa carte d'électeur ne pourra en recevoir une nouvelle avant la refonte des listes électorales (le plus souvent l'année des élections présidentielles), mais que sans celle-ci, tout électeur peut voter.

Rens. au 01 34 29 42 00
affairesgenerales@saintbrice95.fr

TRANSPORT

Travaux sur la ligne H

Suite aux travaux, aucun train ne circulera entre Épinay/Villetaneuse et Persan/Luzarches durant les semaines du 18 au 22 et du 25 au 29 mai en soirée (à partir de 22 h, avec impact possible sur les premiers trains). Les informations données sont susceptibles d'évoluer : pensez à consulter les affiches en gare, au plus tard 48 h avant le début des travaux.
maligneh.transilien.com

Offre de covoiturage transilien

Pendant les travaux, lorsque votre train ne circule pas, vous pouvez aussi covoiturer avec le partenaire IDVROOM. Transilien vous rembourse.

Pour en savoir plus : idvroom.com

SANTÉ

Fin d'activité pour Nicole Besnainou

Nicole Besnainou, naturopathe/kinésologue, arrête son activité sur Saint-Brice.

VIE ÉCONOMIQUE

LE BON NUMÉRO À LA TOMBOLA DU MARCHÉ

Les commerçants du marché, situés place Gallieni, organisent une tombola en partenariat avec la Ville.



Après une journée promotionnelle en janvier, les commerçants du marché, présents tous les vendredis, vous proposent une tombola. La Ville, qui souhaite développer son marché afin de favoriser une vraie dynamique économique dans le centre-ville, soutient ses commerçants grâce à différentes actions proposées tout au long de l'année.

Ainsi, en ce début du mois de mai, venez faire quelques emplettes parmi vos commerçants habituels : poissonnier, fromager, charcutier-traiteur, maraîchers et spécialiste de la cuisine africaine... Remplissez votre coupon, déposez-le dans l'urne mise à votre disposition et laissez faire la chance... Des bons d'achats sont à gagner auprès de vos commerçants pour les semaines suivantes!

Vendredis 8 et 15 mai, de 8 h à 13 h
Tirage au sort vendredi 15 mai à 11 h
Marché place Gallieni
Rens. au 01 34 29 42 78

ÉVÉNEMENT

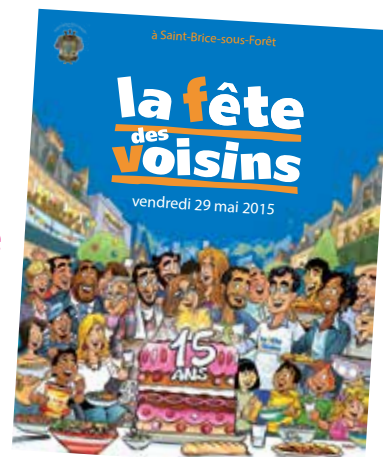
LA FÊTE DES VOISINS CÉLÈBRE SES 15 ANS

La soirée du vendredi 29 mai s'annonce festive dans de nombreux quartiers de la ville.

Depuis plus de 15 ans, la Fête des voisins s'est imposée dans le monde entier comme un moment privilégié de convivialité et de vivre ensemble entre les habitants. En 2014, ce sont 7,8 millions de Français qui ont participé à cette fête dont l'état d'esprit est simplicité, convivialité, proximité et solidarité.

Une rue, un jardin, un hall, une cour, un appartement, une maison : les lieux ne manquent pas pour se retrouver entre voisins. La mairie s'associe une fois de plus à l'association Immeubles en fête. Ainsi, le service Médiation et Vie locale fournira, à compter de la mi-mai, T-shirts, ballons, affiches, nappes, gobelets...

Rens. au 01 34 29 42 05
www.immeublesenfete.com



LE MOT DE L'ÉLU

« C'est l'occasion pour les nouveaux arrivants de faire connaissance avec les plus anciens, mais également de renforcer le lien social entre les habitants. »



Jean-Pierre Yalcin,
Conseiller municipal en charge de la Citoyenneté et de la Démocratie locale.

SCOLAIRE

LES CLASSES DE DÉCOUVERTE À L'HEURE DU DÉPART

La fin de l'année scolaire pointe le bout de son nez et les dernières classes de découvertes s'apprêtent à partir pour le plus grand bonheur des enfants !



Pour la première fois depuis sa création en 2012, les élèves de la CLIS (classe d'inclusion scolaire) de l'école Jean de la Fontaine partiront quelques jours avec deux autres classes, du 4 au 6 mai.

Après l'école Saint-Exupéry au mois de janvier dernier, les quatre dernières classes de découvertes se dérouleront dans le courant des mois de mai et juin prochains. Première du genre, la Classe d'inclusion scolaire (CLIS) de l'école Jean de la Fontaine partira au cours d'un des séjours. Saint-Brice magazine a suivi la préparation de cette sortie très attendue par les enfants. Rappelons que l'ensemble de ces projets éducatifs est soutenu par la Ville, apportant une aide financière à chacune des familles suivant le coefficient familial en vigueur, afin que tous les enfants puissent partir quelques jours au grand air !

ÉCOLE PIERRE ET MARIE CURIE

Les élèves de Mesdames Bibaut et Routier prendront la direction de la Haute-Savoie du 1^{er} au 7 juin prochain ! Un programme sur mesure les attend : course d'orientation autour du chalet, escalade sur le site de la Culaz, visite de la Maison du patrimoine, rencontre avec un agriculteur spécialisé dans le Reblochon, animation musicale « la montagne à des oreilles » et une journée de randonnée au col de la Colombière pour aller observer les animaux de la montagne.

ÉCOLE JULES FERRY

Du 6 au 12 juin, cap sur la Bretagne au cœur du golf du Morbihan pour les enfants des classes de Mesdames Meunier et Caprara (CLIS). Entre terre et mer, la commune de Sarzeau apparaît comme la destination idéale pour partir à la découverte du milieu marin et du patrimoine breton... sans oublier de s'adonner aux joies de l'équitation.

ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE

Au cœur d'un des plus beaux villages de France et dotée d'une cité médiévale remarquable, la commune de Vouvant en Vendée accueillera, du 1^{er} au 5 juin prochain, les élèves de Madame Salvadori et Monsieur Signori pour une semaine placée sous le signe de la découverte du marais poitevin et du patrimoine local.

ZOOM SUR LA CLASSE D'INCLUSION SCOLAIRE DE MADAME MALINE

Pour la première fois depuis sa création en 2012, la CLIS (classe d'inclusion scolaire) de l'école Jean de la Fontaine partira dans quelques jours aux côtés de deux autres classes, du 4 au 6 mai prochain, direction la Bourgogne. Ils pourront alors découvrir

l'univers de la ferme, ses nombreux animaux sans oublier le centre équestre et ses incontournables poneys. Cette classe un peu particulière s'adresse aux enfants souffrant de troubles autistiques : au nombre de huit et âgés de six à dix ans. Ils font la fierté de Véronique Maline, leur professeur et de leurs deux Assistantes de vie scolaires (AVS), Zohra et Ghislaine. D'ailleurs, sans l'aide précieuse de ces deux auxiliaires qui sont la clé du dispositif, un grand nombre d'initiatives ne verraient pas le jour.

En amont de leur départ, les enfants n'ont pas manqué de préparer leur escapade à la ferme. À l'aide de visuels (pictogrammes), ils ont ainsi pu travailler et imaginer toutes les situations du séjour : montée dans le bus, découverte des animaux, jeux et échanges avec les copains, vie en collectivité... « Certains appréhendent le départ, d'autres sont contents de partir. L'enseignante précise et conclut. C'est une sortie classique qui, j'en suis certaine, leur fera du bien : pour qu'ils soient comme les autres, nous devons leur rendre le monde plus compréhensible, lisible et sans trop d'imprévis ». Au-delà de la sortie pédagogique, ce séjour réaffirme la volonté de la Municipalité d'inclure l'enfant dans la vie de l'école et d'ouvrir la classe sur l'extérieur.

Scolaire, enfance et petite enfance : la Ville actrice de la réussite éducative

À Saint-Brice, la direction de l'Éducation et de la famille est le fer de lance de la politique éducative et scolaire de la Ville. Rappels utiles des compétences obligatoires (et facultatives!) de la commune en la matière.

Depuis les lois de décentralisation, la commune s'est progressivement affirmée comme le premier acteur de la politique familiale. Les responsabilités et les compétences nouvelles (même si non obligatoires) se sont fortement accrues, plaçant ainsi la Municipalité au cœur du service public de proximité. Qui aujourd'hui pourrait imaginer une commune dimensionnée comme la nôtre, sans crèche, sans halte-garderie, sans accueil pré et postcolaire, sans restauration, ni accueil de loisirs? Personne! Légitimes et désormais indispensables pour faciliter la vie de toutes les familles saint-briciennes, ces services publics locaux répondent à leurs besoins lorsque, par exemple, les parents doivent assumer leurs obligations professionnelles durant la journée. C'est alors que la commune assure pleinement son rôle aux travers de compétences, le plus souvent, facultatives.

COMPÉTENCES FACULTATIVES... DEVENUES ESSENTIELLES ET INDISPENSABLES

Aujourd'hui, la Collectivité assure un grand nombre de missions facultatives, citées précédemment, car en aucun cas la loi oblige les communes à mettre en place ces dispositifs.

Il s'agit donc avant tout d'une volonté politique et de répondre à un besoin légitime de la population. La politique éducative locale revêt d'abord un caractère facultatif. L'équipement informatique, les classes de découverte, le transport dans les sorties scolaires, le financement des projets d'écoles, etc. sont des vrais choix sur notre ville.

L'école, au sens large, c'est de loin le premier budget de la ville. Ce même budget est consacré aux différents services qui gravitent autour des écoles primaires. Vous les connaissez et les appréciez : ATSEM, restaurants scolaires, accueils et centres de loisirs, activités, sorties, etc. sont à la fois là pour faciliter le travail quotidien des enseignants et contribuer à l'épanouissement

des enfants. Ils traduisent aussi une mission de solidarité envers les parents qui doivent concilier vie familiale et vie professionnelle. En tout cas, des impôts locaux bien employés : la réussite éducative restant l'une des attentes les plus fortes des familles.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES : PEU NOMBREUSES MAIS TOUTES ASSURÉES

La Commune à la charge des écoles primaires publiques : les locaux lui appartenant, elle doit par conséquent en assurer la construction, l'entretien, l'équipement et le fonctionnement. Parmi les dépenses obligatoires supportées par la Ville, on peut identifier les logements des instituteurs, l'acquisition et l'entretien du mobilier scolaire, le chauffage et l'éclairage des classes. Quant aux professeurs des écoles, ils sont rémunérés par l'Éducation nationale. Par ailleurs, le maire est chargé de faire respecter l'obligation scolaire précisant que l'instruction est obligatoire pour les enfants âgés de 6 à 13 ans.



ZOOM SUR... LA CARTE SCOLAIRE SAINT-BRICIENNE

La carte scolaire est un découpage de la ville permettant l'affectation des élèves dans les écoles en fonction de leur lieu d'habitation. Le 5 mars dernier, le Conseil municipal a modifié la carte actuelle afin de tenir compte des nouveaux rythmes scolaires en assurant ainsi une cohérence entre les horaires des écoles maternelles et des écoles élémentaires issues d'un même secteur. Il s'agit également de réguler les effectifs dans chacune des écoles communales.

Cependant, une commission chargée de traiter l'ensemble des demandes de dérogation se réunit chaque année au mois de mai : elle traite en moyenne entre 60 et 80 sollicitations. Outre le seul motif accepté (rapprochement de fratrie), chaque dossier est examiné au cas par cas. À noter que la commission ne donne qu'un avis consultatif car c'est le maire, en dernier lieu, qui valide la demande de dérogation.



CRÈCHES, ÉCOLES, ACCUEILS DE LOISIRS: ÉTAT DES LIEUX À SAINT-BRICE

Dans le domaine de la petite enfance, la Ville dispose d'une halte-garderie « L'azuré », d'une crèche familiale « L'Aurore », d'une crèche multi-accueil « La Lucine », d'un Relais assistantes maternelles (RAM) « L'Amaryllis », d'un lieu d'accueil enfant/parent « Le p'tit pot de miel » et d'une antenne de la Protection maternelle infantile (PMI - compétence du Conseil départemental).

Côté accueils de loisirs, la Ville compte deux centres primaires (Planète jeunes et Alphonse Daudet) ainsi que quatre centres maternels (Jean Charron, Léon Rouvrais, Alphonse Daudet et la Plante aux Flamands).

Enfin, **la commune est dotée de huit écoles** : quatre écoles maternelles (Charles Perrault, Alphonse Daudet, Léon Rouvrais et Jean Charron) et quatre écoles élémentaires (Jean de la Fontaine, Jules Ferry, Pierre et Marie Curie et Antoine de Saint-Exupéry).



1613

C'est le nombre d'élèves scolarisés dans les huit écoles publiques communales : 637 sont en maternelle et 976 en élémentaire.



TAP* : pour le plaisir des enfants

Ils incarnent celles et ceux qui donnent du sens aux activités proposées gratuitement par la Ville après le temps de l'école. Animateur, Agent spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) ou association locale, portraits croisés en trois questions, de ces visages aux bonnes volontés et plein d'énergie pour nos enfants. Rencontre avec Romane (animatrice), Zahia (ATSEM) et Bernard (intervenant sportif de l'association Saint-Brice Basket).

Saint-Brice Magazine. Pouvez-vous vous présenter en quelques mots à nos lecteurs ?

Romane. J'ai 20 ans, j'habite à Saint-Brice et j'ai intégré la direction de l'Éducation et de la famille au mois d'août dernier en qualité d'animatrice. J'interviens au sein des accueils pré et post-scolaires, sur le temps de la pause méridienne, sans oublier les accueils de loisirs durant les vacances scolaires.

Zahia. Depuis trois ans, je suis ATSEM au sein de l'école maternelle Charles Perrault. Je travaille au quotidien avec les petits saint-briciens et assiste les enseignants tout au long du temps

scolaire. Avant et après le temps scolaire, mes missions continuent, notamment à travers l'animation d'une activité périscolaire.

Bernard. Je suis le président de l'association locale de basket depuis sa création l'an dernier. J'y évolue également comme entraîneur et interviers bénévolement dans le cadre des nouvelles activités périscolaires auprès des enfants saint-briciens.

Saint-Brice Magazine. Depuis la mise en place des parcours de découverte, comment avez-vous organisé le temps d'animation de votre atelier ?

Romane. J'ai pu choisir mon domaine d'action en fonction de mes compétences. C'est donc tout naturellement que j'ai animé, au cours du second trimestre, l'atelier « Créations artistiques ». Pour plus de facilités, je préparais à la maison chacune de mes séances de travail.

Zahia. Avec les plus jeunes, j'ai choisi d'animer l'atelier « Expressions corporelles ». En rythme et en musique, les enfants n'ont pas manqué de s'amuser. Ce type de séance reposait principalement

sur l'adaptation et l'improvisation autour de thématiques comme les cinq sens ou le tour du monde.

Bernard. Au départ et faute de retour d'expériences, nous étions sur des préparations de séances, cadrées et arrêtées. Cependant, compte tenu du niveau et du nombre disparate d'élèves selon les séances, j'ai choisi d'adapter l'animation et le programme de chacune d'elles à l'égard de ces jeunes basketteurs en herbe.

Saint-Brice Magazine. Une dernière question en forme de bilan...

Romane. Les enfants se sont bien impliqués tout au long des séances et en ont eu une excellente approche. Je suis très contente de leur travail.

Zahia. L'essentiel, c'est que les enfants s'amuse et passent un agréable moment après leur temps d'apprentissage.

Bernard. Les enfants prennent du plaisir à pratiquer le basket et cela se voit. Certains sont même venus grossir les rangs du Saint-Brice Basket.

*Temps d'activités périscolaires



Zahia - Expression corporelle



Romane - Créations artistiques

MANIFESTATION

F'ESTIVAL DES LOISIRS : DÉCOUVRIR, S'INITIER ET SE PRÉINSCRIRE

Le F'estival de loisirs permet de découvrir en un clin d'œil l'ensemble des activités proposées durant l'été aux enfants et jeunes de 3 à 17 ans, et surtout de s'y inscrire !

Selon différentes études sociologiques, les Français - et donc les Saint-Briens - partent plus nombreux mais favorisent des séjours plus courts durant l'été. Résultat? Où sont-ils durant le reste des vacances? À Saint-Brice! Mais pas question de s'ennuyer! C'est à partir de ce constat que la mairie offre aux Saint-Briens de 3 à 17 ans un large éventail d'activités estivales. Pour le découvrir, rien de mieux que le F'estival des loisirs. Et la Ville va même plus loin: elle propose aux enfants de s'initier aux activités estivales. Par exemple, différents 6T stages proposent aux enfants de camper. Ces derniers pourront ainsi, le jour du festival, apprendre à monter une tente. L'aide des parents sera la bienvenue!



Vingt adolescents iront en Espagne du 11 au 20 juillet. Ils découvriront notamment le fabuleux parc Water World.

UN CARICATURISTE POUR VOUS TIRER LE PORTRAIT

La quatrième édition de cette manifestation sera, une fois de plus, rythmée par des animations festives: démonstrations de karaté, contes vivants, spectacle de danse, parkour... Et, cerise sur le gâteau: le parc de la mairie prendra un air de la célèbre place du Tertre de Montmartre avec la présence d'un caricaturiste qui croquera les familles qui le souhaitent!

BEAUCOUP DE NOUVELLES ACTIVITÉS

Faire voler un drone, créer un jeu vidéo, dessiner un personnage de manga, tels sont quelques exemples des nouvelles activités parmi la quarantaine de 6T stages. Cette formule créée en 2012 remporte toujours un vif succès auprès des enfants. Le principe: des stages à thème sur un ou deux jours.

Deux mini-séjours sont proposés aux 6-12 ans: séjour médiéval au château d'Eau-

court et séjour aventure au gîte d'Auvers-sur-Oise.

Les ados ont, eux aussi, une large palette de nouveaux loisirs: char à voile, visite des Catacombes, balade au zoo de Thoiry, découverte de l'Institut du monde arabe... Autre nouveauté: chaque matin, les jeunes pourront s'initier à différents sports. Du 11 au 20 juillet, le service Jeunesse propose un séjour sur la Costa Brava en Espagne.

LA FORMULE 6T FAMILLES, UN AIR DE VACANCES POUR TOUS



Pour profiter pleinement de l'été, la Ville a créé les 6T familles, un rendez-vous qui remporte de plus en plus de succès. À tel point que certains habitants n'en ratent aucun! Ces rendez-vous sont aussi l'occasion de favoriser les rencontres, la mixité sociale et intergénérationnelle.

Au menu: des animations ludiques pour les enfants et détente pour les adultes. Sortez les tongs et la crème solaire! Pendant que les enfants joueront, les transats et parasols n'attendront que vous!

De 14 h 30 à 17 h 30
au parc de la mairie:

- en juillet: chaque lundi, mercredi et vendredi
- en août: chaque mercredi

DÉPÊCHEZ-VOUS DE VOUS INSCRIRE

Les préinscriptions, pour les 6T stages, mini-séjours et centres de loisirs, débiteront ce jour-là et se termineront le vendredi 12 juin.

Pour les 12-17 ans, les préinscriptions auront lieu du 18 mai au 5 juin pour le séjour en Espagne. Pour participer aux activités et sorties, les inscriptions commenceront le 6 juillet.

Samedi 30 mai de 10 h 30 à 18 h
Parc de la mairie - 14 rue de Paris
Rens. au 01 34 29 42 30 ou 01 39 33 01 88
Télécharger le guide des loisirs sur
www.saintbrice95.fr (dès le 18 mai)

POUR EN SAVOIR PLUS

saintbrice95.fr

LABELS

UNE PLUIE DE RÉCOMPENSES POUR LA VILLE

À l'occasion de la 19^e édition des assises de l'Association des maires d'Île-de-France (AMF), du 14 au 16 avril, la Ville a été primée et a reçu plusieurs labels.

Dans les colonnes de votre magazine, vous aviez pu lire que la Ville avait obtenu le label Marianne l'année dernière, le prix de l'excellence au concours des Villes et villages fleuris, qui se rajoutaient aux prix de la protection des ressources naturelles et du cadre végétal. À son palmarès, Saint-Brice, cette année, compte deux décorations de plus !

LA VILLE REÇOIT SA PREMIÈRE FLEUR !

C'est un travail de longue haleine des services municipaux qui vient d'être distingué. La Ville vient d'obtenir sa première fleur ! Elle rejoint ainsi les 34 communes du Val d'Oise reconnues comme « Villes et villages fleuris ».

Au-delà de son caractère de récompense officielle, ce label national garantit une qualité de vie et témoigne d'une stratégie municipale globale et cohérente. Il vise notamment à promouvoir les pratiques durables : protection des espaces naturels, gestion raisonnée de l'eau et des produits phytosanitaires, propreté urbaine... Saint-Brice et son service Espaces verts se voient donc récompensés à la fois pour la qualité esthétique du fleurissement, pour leurs pratiques en matière de protection de l'environnement et pour leurs actions visant à améliorer le cadre de vie des habitants.

Le 14 avril dernier aux Assises de l'AMF, le maire, Alain Lorand, accompagné de Roger Gagne, adjoint au maire délégué aux Travaux, Voirie, Assainissement, Conservation du patrimoine, de Cédric Moulard, directeur des services Techniques et de Frédéric André, responsable des Espaces verts, a reçu le diplôme ainsi que le panneau d'entrée de ville symbolique où a été collée une grande et belle fleur rouge coquelicot.

L'objectif de la Municipalité est désormais de conserver cette première fleur, et si possible, de décrocher la deuxième.

SAINT-BRICE OBTIENT POUR LA QUATRIÈME ANNÉE LE « CŒUR COLLECTE »

Vous êtes de plus en plus nombreux chaque année à donner votre sang. Et ce n'est peut-être pas un hasard. Lors de la cérémonie de remise des labels « Commune Donneur » organisée pour la cinquième année par



L'Établissement français du sang d'Île-de-France, la Ville a reçu le « Cœur collecte » pour la quatrième année consécutive. Ce label récompense les efforts effectués par les municipalités dans leurs démarches visant à favoriser les dons de sang, de plaquettes, de plasma et de moelle osseuse. Ce cœur salue précisément l'optimisation de la visibilité, du confort et de l'accès des collectes de sang dans la collectivité. On peut citer, par exemple, les campagnes de communication réalisées systématiquement pour les collectes : affiches, articles sur le site internet, annonces dans le magazine, etc. Lors de la dernière collecte, le 12 avril, plus de soixante personnes ont répondu à l'appel au besoin de sang.



LE SAINT-BRICE MAGAZINE NOMINÉ AU GRAND PRIX DE LA PRESSE MUNICIPALE

Depuis cinq ans, notre Ville participe au Grand Prix de la presse municipale qui met en lumière les publications exemplaires, tant sur la forme, le fond que sur les efforts fournis en termes d'éco-conception et de dématérialisation.

Pour la première fois, votre Saint-Brice

magazine a été nommé dans deux catégories : direction éditoriale et direction artistique ! La direction éditoriale définit la charte verbale, le ton, l'angle et le style rédactionnel. Par exemple, sont examinés la qualité des titres, la pertinence des sujets traités, l'angle d'un article... Enfin, la direction artistique définit la charte graphique et les visuels prenant en compte le contenu pour véhiculer des messages. Cela comprend le principe graphique général, les typographies et le choix de l'iconographie...

Après avoir exploré plus d'une centaine de magazines, un jury de professionnels et d'élus du monde de la presse et de la communication s'est prononcé. La nouvelle version du Saint-Brice magazine a certainement plu mais n'a pas réussi à convaincre. Parmi les quatre villes retenues - dont Saint-Brice, c'est la commune de Sceaux qui a été primée pour sa ligne éditoriale. Quant au prix de la direction artistique, la ville de Joinville-le-Pont l'emporte face à Osny et notre magazine.

Matthieu Pariot, adjoint au maire délégué à la Communication, et Sandrine Fanelli, directrice de la Communication, sont repartis toutefois fiers du travail collectif accompli et prêts à renouveler leur participation pour la 8^e édition en 2016, en s'attachant d'ores et déjà à perfectionner les prochaines éditions de votre magazine.

TERRITOIRE

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'AGRANDIT

Les périmètres des intercommunalités sont actuellement en pleine mutation. Au 1^{er} janvier 2016, la Communauté de communes de l'ouest de la plaine de France (CCOPF) fusionnera avec la Communauté d'agglomération de la vallée de Montmorency (CAVAM) et les villes de Montlignon et Saint-Prix.

Dans le cadre de la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014, les intercommunalités des départements de la grande couronne, dont le siège administratif est situé dans l'unité urbaine de Paris, sont appelées à former des ensembles de plus de 200 000 habitants.

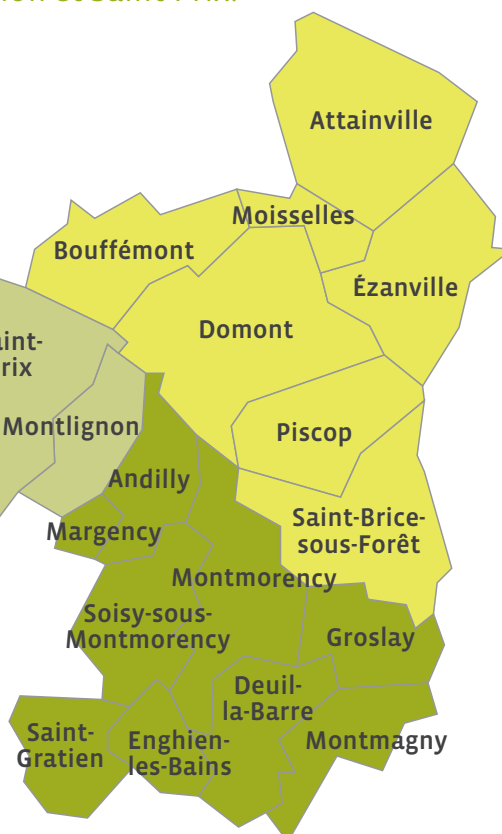
Le tracé des nouvelles intercommunalités a été arrêté par Jean Daubigny, préfet de la région Île-de-France, en mars dernier. Ce redécoupage ramène de 41 à 16 le nombre d'établissements publics de coopération intercommunale avec une taille moyenne de 240 000 habitants.

Après concertation avec les élus, la carte initialement proposée en septembre 2014 par la commission régionale de coopération intercommunale a été amendée. Les conseillers communautaires de la CCOPF, qui s'étaient positionnés contre le schéma régional, ont vu leurs exigences respectées puisque le nouveau redécoupage ne prévoit plus la séparation des communes d'Ermont et d'Eaubonne.

Dans le Val-d'Oise, le schéma prévoit la création de quatre principales intercommunalités, constituées autour des communautés d'agglomération du Parisis, de Cergy-Pontoise, de la fusion de Val de France avec Roissy Porte de France et de la fusion de la CAVAM avec la CCOPF. L'entité composée de la CCOPF, de la CAVAM et des villes de Montlignon et Saint-Prix regroupera près de 182 000 habitants, bénéficiant d'une dérogation au seuil des 200 000 habitants prévu par la loi.

LES ENJEUX DU SCHÉMA RÉGIONAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE : CRÉER DES PÔLES ÉCONOMIQUES D'ENVERGURE

La nouvelle carte territoriale vise à créer les conditions d'un dialogue équilibré entre territoires de la grande couronne et la future Métropole du Grand Paris. Les nouvelles intercommunalités ainsi formées devront



CCOPF : Attainville, Bouffémont, Domont, Ézanville, Moisselles, Piscop, Saint-Brice-sous-Forêt

CAVAM : Andilly, Deuil-La Barre, Enghien-les-Bains, Groslay, Margency, Montmagny, Montmorency, Saint-Gratien, Soisy-sous-Montmorency

Val et Forêt : Ermont, Eaubonne, Le Plessis-Bouchard, Montlignon, Saint-Prix, Saint-Leu-la-Forêt

porter des projets de développement et d'aménagement d'envergure. Dans un contexte de compétition internationale toujours plus forte, il s'agit aussi de permettre aux territoires de maintenir et développer l'emploi et les activités économiques, et d'offrir à leurs concitoyens un meilleur accès à des infrastructures et à des services mutualisés tout en préservant les cohérences des bassins de vie.

www.ccopf.fr

EN BREF

STATIONNEMENT

Attention, nouvelles zones bleues !



Afin de faciliter le stationnement et de développer l'attractivité commerciale, le parking de la place Gallieni, à côté de l'église, est passé en zone bleue depuis le 24 avril dernier. Il en est de même pour le parking situé à la place de la Gare (du côté de Sarcelles), et le long du boulevard Galvani. Pour rappel, la zone bleue limite le stationnement à 1h30 du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Pensez à mettre votre disque !

ASSOCIATION

Fenêtres ouvertes sur la nature

L'association Plaine de vie propose deux événements :

- mercredi 20 mai : venez célébrer la nature lors de cet après-midi convivial : jeux d'observation sur la météo, activités créatives... et surtout n'oubliez pas votre goûter !
- samedi 30 mai : portes ouvertes dans les jardins d'Ézanville proposant un marché solidaire, des visites guidées, des animations nature et jardinage, la vente de plants bio, des dégustations...

42 rue du Chemin Vert
95460 Ézanville

Rens. au 01 39 35 27 36

URBANISME

Projet de modification simplifiée n°2 du PLU

Le dossier afin de créer un nouvel emplacement réservé dans le PLU, ainsi qu'un registre d'observations, seront mis à disposition du public au service Urbanisme du 5 mai au 5 juin 2015 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations ou les adresser par écrit à Monsieur le Maire - 14 rue de Paris 95350 Saint-Brice-sous-Forêt Rens. au service Urbanisme au 01 39 33 24 78/87

POUR EN SAVOIR PLUS

saintbrice95.fr



DES JEUX MUSICAUX POUR LA PREMIÈRE SOIRÉE FAMILLES DE L'ANNÉE

L'équipe d'animation du centre de loisirs de la Plante aux Flamands a accueilli mercredi 25 mars environ vingt familles, soit une soixantaine de personnes, pour s'amuser autour de jeux musicaux. Ambiance conviviale et déhanchés sur la piste...



LA MUSIQUE NOIRE AMÉRICAINE FAIT UN CARTON AU THÉÂTRE SILVIA MONFORT

Une soixantaine d'élèves de CM2, les classes à horaires aménagés musicales (CHAM) du collège Diderot et la chorale du lycée intercommunal Camille Saint-Saëns de Deuil-La Barre, accompagnées par les professeurs du conservatoire de Saint-Brice, ont interprété notamment du gospel, des spirituals et des chansons d'Aretha Franklin, de Mickael Jackson et d'Etta James.



BACH, HAYDN ET MUSIQUES DE FILM

Ce concert, joué le samedi 4 avril au TOPF Silvia Monfort, a mis à l'honneur la musique baroque et classique à travers le répertoire de Joseph Bodin de Boismortier et de Jean-Sébastien Bach, puis de Franz Joseph Haydn. La dernière partie était consacrée aux musiques de films du 20^e siècle (Amarcord, La Cumparsita...).





PIÉTON AVISÉ, PIÉTON EN SÉCURITÉ

Les policiers municipaux sont intervenus du 10 au 17 avril dans toutes les classes de CE2 de la ville. Ces derniers ont réalisé un circuit autour de leur école respective afin de mettre en pratique le permis piéton qu'ils ont appris avec leurs instituteurs.

ON S'FAIT UN FILM ?

Du 8 au 17 avril, les enfants des écoles primaires ont pu appréhender tous les rouages du film d'animation : story-board, création de personnages, de décors, pour réaliser enfin son propre film. Une belle exposition avec pour thème central les Super-Héros des Comics.



COMME SUR UN PLATEAU

Les amoureux du jeu se sont retrouvés vendredi 10 avril pour la traditionnelle soirée jeux organisée par la ludothèque Bernard Tronchet, l'occasion de partager un agréable moment convivial.

UNE RANDO-SOLIDARITÉ SOUS UN SOLEIL PRINTANNIER

Une centaine de marcheurs ont parcouru la forêt en ce dimanche 12 avril sous un très beau soleil printanier, au profit d'Enora et Ryan (parrains du Téléthon Saint-Brice), une rando-solidarité organisée par l'association Echanges sans frontière.



RETOUR SUR

LA GOURMANDISE RÉCOMPENSÉE

Malgré un temps un peu mitigé, les chasseurs de trésors chocolatés étaient bien présents au rendez-vous samedi 11 avril pour la traditionnelle chasse aux œufs. Petits et grands ont arpenté le parc Marie-Dominique Pfarr pour découvrir toutes les cachettes de l'or noir.



PLUS DE 70 SENIORS AU THÉ DANSANT

Macarons, verrines, danse... Tout un programme ! Pour l'incontournable thé dansant, ce mardi 14 avril, les tenues légères étaient de sortie pour se déhancher sous les airs de la chanteuse Marie Davout, accompagnée d'un pianiste et d'un bassiste.



6 000 EUROS RÉCOLTÉS PAR LE LIONS CLUB POUR LA BONNE CAUSE

Samedi 18 avril, 370 personnes ont eu le plaisir d'assister à la représentation au théâtre Silvia Monfort de la comédie de boulevard « 13 à table ! », mise en scène par Marc-Gilbert Sauvajon. Tous les bénéfices ont été reversés au profit des associations Debout Enzo, Espoir du Val-d'Oise et Mémoire d'antan.

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES À SAINT-BRICE

Merci aux élus d'opposition!

Merci aux élus d'opposition qui ne sont pas sentis concernés par la tenue des bureaux de vote en ce beau dimanche de printemps.

La fonction d'élu(e) n'est pas uniquement composée de séances « Champagne et petits fours ». Mais aussi de quelques contraintes, notamment celle d'être présent lors des élections qui se déroulent sur la commune.

Quelques rotations sont les bienvenues pour les personnes qui tiennent les bureaux, ne serait-ce que pour leur permettre d'aller voter elle-même!

Merci les candidats!

Merci Madame Dufour, conseillère municipale d'opposition et candidate socialiste sur notre canton, merci Monsieur Arnal, candidat sur le canton de Sarcoilles; tous deux éliminés dès le 1^{er} tour et qui étaient sans nul doute disponibles pour tenir un bureau de vote lors du 2^e tour. Ils n'ont malheureusement que **brilé par leur absence**. Constatons tout de même la présence de Madame Cayrac, maire-adjoint, au bureau n° 2 alors qu'elle était elle-même candidate!

Lorsque l'on se targue d'avoir des convictions, il faut en assumer les « inconvénients ».

Quand on souhaite faire de grandes choses, on les fait rarement seul.

Que nous ayons des divergences d'opinion, c'est une chose, mais un petit peu de solidarité ne fait jamais de mal.

Quand on est élu, il est obligatoire de participer aux journées électorales.

Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant donné de leur temps, même quelques heures, pour permettre de relayer les personnes présentes dans les bureaux de vote.

Apparemment notre adversaire, en délicatesse avec son parti, ne s'en soucie même pas!

Groupe de la majorité municipale avec Alain Lorand

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS DES
CONSEILS MUNICIPAUX SUR

saintbrice95.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Budget 2015, le flou dans un contexte difficile.

En avril 2014, le maire rappelait dans le magazine municipal l'essentiel de ses promesses de campagne : nouveaux équipements, développement de la culture, pas d'augmentation des impôts locaux pour 2016 et surtout aucun programme de constructions!

Un an après, changement de cap au mépris des Saint-Briciens!

Le dernier C.M. du 31 mars démontre une fois de plus la volonté du maire de faire porter, avec une grande irresponsabilité, les efforts sur le pouvoir d'achat des Saint-Briciens.

Les familles paieront plus et seront soumises à la double peine : augmentation des tarifs des services municipaux et des taxes locales (T.H.T.F....) votées par le maire le 30 mars à la CCOFP.

Nous sommes résolument opposés à ces décisions.

Côté équipements : Le maire annonce un ralentissement pour les 6 prochaines années. Situation inquiétante car certains projets sont déjà au point mort comme l'arrivée du Très Haut Débit.

Par contre, après avoir menti pendant la campagne, les programmes de constructions explosent partout sans concertation. Nous avions proposé dans notre programme de geler tous ces projets qui défigurent notre ville.

En mai 2014, dans son exercice d'auto-félicitation, le maire laissait entendre que sa réélection "crée une exigence". Nous le prenons au mot. Il est temps de rendre des comptes et d'évaluer concrètement l'apport de la CCOFP pour Saint-Brice.

Encore et toujours des attaques personnelles contre Mr Arnal :

Mr. Lorand et son équipe donnent des leçons de morale et refusent toute discussion argumentée. Mais où est donc le respect vis-à-vis d'un élu qui a toujours fait preuve de droiture et d'honnêteté? L'affrontement politique a ses limites et doit reposer sur la confrontation des idées et des projets!

Oui, nous avons un projet plus conforme aux besoins de Saint-Brice et aux attentes des Saint-Briciens sur l'aménagement du centre-ville, de la vie du commerce local et des Vergers que vous Mr le Maire.

Contact 06 48 76 41 37
arnal.saintbrice2014@gmail.com

Didier Arnal, Amandine Clavud, Marc Guyot, Anne Dufour, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson (Groupe Bien vivre à Saint-Brice-sous-Forêt)

CARNET

Naissances

Vasco ETIENNE, le 30 décembre
Clément ANTON, le 13 février
Elisa ANTON, le 13 février
Lukas JEOFFRION, le 15 février
Léa BITTON, le 15 février
Alan ZENOU, le 16 février
Zaina KHAN, le 16 février
Elia ALIMI, le 18 février
Dominique YAMBA-PAUL, le 19 février
Valentin CASTELLANT RÉGLE, le 28 février
Ema BILLON, le 9 mars
Manon GBAGUIDI, le 9 mars
Ayla GIRVIN, le 14 mars
Elyas LOUIS, le 14 mars
David BEMOUSSA, le 3 avril
Ilian HARFOUCHE, le 3 avril

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Décès

Jérémy MOUILLAT, 35 ans, le 20 février
Marie LOCQUAY veuve POUDEROUS, 85 ans, le 6 avril

La Ville adresse ses condoléances aux familles.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

- les rues bleues : jeudi
- les rues rouges : lundi et jeudi

Ramassage des déchets recyclables : lundi

Ramassage des déchets verts : 5, 12, 19, 26 mai et 2 juin

Ramassage des déchets encombrants :

- les rues bleues : jeudi 21 mai (3^e jeudi du mois)
- les rues rouges : mercredi 20 mai (le mercredi précédent le 3^e jeudi du mois)

Merci de sortir vos déchets la veille au soir. Les bacs doivent être sortis fermés au plus tôt la veille du ramassage à 19 h et doivent être rentrés le jour même de la collecte avant 20 h.

Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

Collecte de déchets polluants :

samedi 16 mai, parking centre commercial des Vergers à Saint-Brice.

PERMANENCES

- Votre député Jérôme Chartier assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Domont un vendredi sur deux à partir de 17 h. Merci d'annoncer votre venue au 01 39 35 55 01.
- Sa suppléante, Marcelle Cayrac, assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Saint-Brice essentiellement sur rendez-vous au 01 34 29 42 00.

CONSULTATIONS GRATUITES

- d'avocats sans rendez-vous en mairie de 9 h 30 à 11 h 30 : samedis 16 mai et 6 juin
- de notaires sans rendez-vous à la Maison des associations de 9 h à 11 h 45 : actuellement suspendue



PLANÈTE COMICS

Manifestation



FÊTE MONDIALE DU JEU

SAMEDI 30 MAI 2015

Entrée libre de 10 h à 18 h
Ludothèque Bernard Tronchet
Centre commercial des Vergers, place Jacques Fosse
95350 Saint-Brice-sous-Forêt
Rens. au 01 30 18 95 40
Retrouvez le programme détaillé sur www.saintbrice95.fr

